Mariage sans contrat - achat avec apport

Par lurni

Bonjour je me marie dans une semaine mais sans contrat.
Mon futur epoux et moi nous vivons ensemble depuis longtemps et avons 2 enfants et étions pacsés sans précision donc separation de biens.
Cependant je me pose des questions
J'ai des économies que je souhaiterais utiliser comme apport de notre futur maison.
mon futur epoux n'a pas d'économies en gros je vais financer la moitié de la maison avec mes économies et pour la moitié restante nous allons payer les mensualités par mois.
En cas de séparation (les alléas de la vie, sais-t-on jamais) comment m'assurer que je recupèrerais bien mon apport en plus de la moitié vu que l'apport a été constitué avec mes propres économies de mes salaires avant le mariage?
Ensuite si à partir des économies que je ferais par la suite je souhaite acheter un appartement à mon nom propre ? est ce possible ?

Par ESP

Bon
Si vous ne souhaitez pas établir de contrat de mariage, il suffira de bien faire inscrire otrd apport de fonds propres, dans l'acte d'acquisition de la maison.

Par lurni

bonjour
et ce serait pareil a chaque fois que je souhaiterais acheter un bien
j'ai un projet d'ici 5 ans pour acheter un bien pour la location mais je vais mettre des fonds propres et payer le reste par un petit emprunt que je paierai seule
dans ce cas comment je fais?